

Liste des prix des solutions de placement

	E-gestion de patrimoine	Conseil en fonds Base	Conseil en placement Plus	Fonds self-service
Frais de service	0,75% par an ¹ All-in-Fee	0,25% par an ² Exonération des frais jusqu'au 31.12.2021	0,90% par an ³ All-in-Fee (frais minimum CHF 720.– par an)	–
Frais de dépôt	Les frais de dépôt sont compris dans les frais de service.	Les frais de dépôt sont compris dans les frais de service.	Les frais de dépôt sont compris dans les frais de service.	0,15% par an ² Exonération des frais jusqu'au 31.12.2021
Base de calcul pour les frais de service et de dépôt	Patrimoine investi moyen, compte de placement inclus	Avoirs en dépôt moyens	Patrimoine investi moyen, compte de placement inclus	Avoirs en dépôt moyens
Prélèvement des frais⁴	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel
Frais de transaction	Taxes légales (p. ex. droit de timbre fédéral)	1,00% de commission d'émission sur le montant souscrit (max. CHF 1000.– ou la contre-valeur en monnaie étrangère). Commission d'émission de seulement 0,50% sur le montant souscrit pour les titulaires d'un compte privé plus ou d'un compte jeunesse/formation (max. CHF 500.– ou contre-valeur en monnaie étrangère). 0,00% de commission de rachat Taxes légales en sus (p. ex. droit de timbre fédéral)	Les 100 premières transactions sont comprises (toute transaction suivante: CHF 100.–). Taxes légales en sus (p. ex. droit de timbre fédéral)	1,00% de commission d'émission sur le montant souscrit (max. CHF 1000.– ou la contre-valeur en monnaie étrangère). Commission d'émission de seulement 0,50% sur le montant souscrit pour les titulaires d'un compte privé plus ou d'un compte jeunesse/formation (max. CHF 500.– ou contre-valeur en monnaie étrangère). 0,00% de commission de rachat Taxes légales en sus (p. ex. droit de timbre fédéral)
Frais de transfert de titres aux banques tierces	Transfert de titres pas possible	Transfert de titres actuellement pas possible	Transfert de titres actuellement pas possible	CHF 100.– par position ^{2,5}
Frais pour relevé fiscal	Inclus dans les frais de service	CHF 90.– ²	Inclus dans les frais de service	CHF 90.– ²
Autres frais²	Frais pour charges spéciales (p. ex. recherche): CHF 100.–/h; min. CHF 5.– si envoi de documents par courrier.			
Indemnité de distribution	Non	Oui ⁶	Non	Oui ⁶

¹ TVA en sus sur 65% du montant, part restante de 35% non soumise à la TVA.

² TVA en sus.

³ TVA en sus sur 55% du montant, part restante de 45% non soumise à la TVA.

⁴ Prélèvement sur le compte lié au service ou sur le compte de référence.

⁵ Pas possible pour les PostFinance Fonds.

⁶ Les indemnités de distribution sont déjà comprises dans les coûts liés aux fonds des différents instruments. Vous trouverez des informations complémentaires sur les indemnités de distribution dans la *Feuille d'information: Frais et indemnités de distribution dans les solutions de placement «Fonds self-service»* et «*Conseil en fonds Base*» sur postfinance.ch/informations-placements.